

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1638

PDF erstellt am: **07.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La quête désespérée de la croissance

Il ne sert à rien de réclamer des coupes budgétaires et des réductions d'impôts sans procéder à l'évaluation des politiques et des services publics. Faire appel à la croissance en méconnaissant sa dimension sociale et ses conséquences concrètes, c'est encourager la méfiance à l'égard du changement.

Avenir Suisse, la boîte à penser de l'économie, ne relâche pas la pression. Il diffuse inlassablement son message pessimiste sur le futur du pays, message qui, croit-il, devrait déclencher un mouvement salutaire de réformes. On connaît son arsenal thérapeutique : baisse des impôts et de la quote-part de l'Etat, rationalisation des institutions et simplification de la structure fédérale (cf. DP n° 1636, *L'économiste dans son bocal*).

Samedi dernier à Zurich, *Avenir Suisse* réunissait une brochette d'économistes pour plancher sur les causes de l'anémie économique dont souffrirait le pays. Si plusieurs intervenants ont entonné l'habituelle antienne libérale, Ulrich Kohli, le chef économiste de la Banque nationale (BNS), a mis en doute la mesure officielle de la croissance, qui sous-estimerait cette dernière de 1 à 1,5 points. En cause, la référence au produit intérieur brut au lieu du produit national brut et la non-prise en compte du pouvoir d'achat en comparaison internationale (cf. DP n° 1633,

La richesse à géométrie variable). Par ailleurs le représentant de la BNS a rappelé un paradoxe : si l'on observe le taux moyen de croissance de douze pays européens sur plus d'un siècle (1880-1995), la Suisse se place en avant-dernière position. Or si notre pays figurait au XIX^e siècle parmi les pauvres du continent, il appartient aujourd'hui au club des riches. Une observation qui devrait tempérer l'ardeur des Cassandre actuels.

Avenir Suisse a raison de se préoccuper du poids du secteur public et de la charge fiscale. Mais son acuité analytique est hélas restreinte par un biais idéologique. Ce ne sont ni les dimensions du secteur public, ni le niveau des prélèvements fiscaux qui déterminent les performances économiques d'un pays ; les données comparatives ne révèlent aucune corrélation entre ces variables. La qualité et l'utilité des prestations publiques jouent par contre un rôle important.

continue en page 3

Dans ce numéro

Plaidoyer pour la gestion paritaire des caisses de pension.
page 2

Malgré l'UDC, la vie continue après le Conseil fédéral.
page 4

Swisscom veut diffuser des programmes TV.
page 5

Forum : Laurent Moutinot interroge la responsabilité pénale des magistrats et des fonctionnaires.
page 6

Chronique depuis le salon de l'auto de Genève.
page 7

Deux nouveaux auteurs pour une nouvelle maison d'édition à Lausanne.
page 8

Radio et télévision

La révision de la loi consacre à raison un certain statu quo. En effet, il est inutile de vouloir coller à tout prix au progrès technologique. Il vaut mieux avancer pas à pas dans un secteur en ébullition.

Edito à la page 3